



Angoulême, le 28 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de l'opération de contrôles routiers du jeudi 28 mars 2019

- - - - -

Dans le cadre de l'opération de contrôles routiers menée cet après-midi par l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) de la Charente, 16 infractions (15 contraventions et 1 délit) ont été relevées par les gendarmes.

Cette opération a porté sur toutes les catégories de véhicules, sur la RN10.

1 conduite délictuelle sous l'emprise de stupéfiants

7 excès de vitesse
(notamment 144, 147 et 148km/h au lieu de 110km/h, et 118km/h au lieu de 80km/h)

1 conduite de poids-lourd sans disque

1 conduite journalière continue de poids-lourds (sans pause)

1 chargement de poids-lourds dépassant vers l'avant

1 conduite avec un permis de conduire non prorogé

4 non-respects de l'interdiction de dépassement pour les poids-lourds

Les contrôles routiers se poursuivront dans les semaines à venir. La préfète appelle l'ensemble des usagers de la route à la vigilance et au respect des règles du Code de la route.